



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Partage du plan d'actions 2024 - 2026

18/04/2024





Richard CHEMLA

Vice-président de la Métropole
délégué à la transition
écologique

Catherine MOREAU

Adjointe au Maire de Nice,
déléguée à l'agriculture urbaine
et aux jardins potagers

Antoine VERAN

Vice-président de la Métropole
délégué à l'agriculture



PRESENTATION DE LA DRAAF



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
TERRITOIRES
EN ACTION**

COPIL PAT Métropole Nice Côte d'Azur

Attendus et processus de demande de labellisation de niveau 2

**Intervention DRAAF PACA - Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Pôle politique de l'alimentation (Service Régional de l'Alimentation - SRAL)**

Karine PASCAL-SUISSE

Peggy BUCAS

Mardi 18/04/2024 – AnimaNice de Cimiez

Présentation du pôle politique de l'alimentation

Pôle Politique de l'alimentation : Equipe et missions

Karine PASCAL-SUISSE, cheffe du Pôle
politique de l'Alimentation
(PAT 13- 83-05, Restauration Collective,
Education au goût)

karine.pascal-suisse@agriculture.gouv.fr

Peggy BUCAS, Chargée de mission
(PAT 04-06-84, Précarité Alimentaire,
Gaspillage Alimentaire)

peggy.bucas@agriculture.gouv.fr

Alexia GROS, chargée de mission
(labellisation PAT niveau 2, restauration
collective)

alexia.gros@agriculture.gouv.fr

pna.draaf-paca@agriculture.gouv.fr

- Accompagnement des PAT vers une vision systémique :
 - **Labellisation** des PAT (reconnus par le MASA)
 - **Accompagnement technique**
 - **Financement** de PAT en actions, émergent, en réflexion (Plan de Relance)



- Accompagnement des acteurs de la **restauration collective** vers le respect de la **loi EGA**lim* et la **loi Climat et Résilience**

- Cadre réglementaire, ressources disponibles, mises en œuvre
- Accompagnement technique sur augmenter l'approvisionnement en produits de qualité et durable dont bio, végétalisation des repas, lutte contre gaspillage  ma cantine
- Inscription et télédéclaration sur la plateforme **Ma Cantine**



Réseau régional de l'éducation
à l'alimentation et au goût
en région Provence-Alpes-Côte d'Azur



- Investissement dans les **réseaux** :
 - Financier : Regalim, Precalim
et Réseau d'éducation à l'alimentation durable et au goût
 - Technique : Co'Alim, **Réseau régional des PAT**
(réseau rural PACA)



* Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous

La Co'Alim : accompagnement des projets d'alimentation durable en Provence Alpes Côte d'Azur



Depuis 2019, cette communauté de travail regroupe **6 partenaires** :

Un mode de fonctionnement structuré ...

- **Mutualisation des appels à projets** sur l'alimentation durable (AAP PNA, AAP Mieux Manger pour Tous, AMI Lutte contre le gaspillage alimentaire...)
- **Réunions mensuelles**, concertation, unité

... pour :

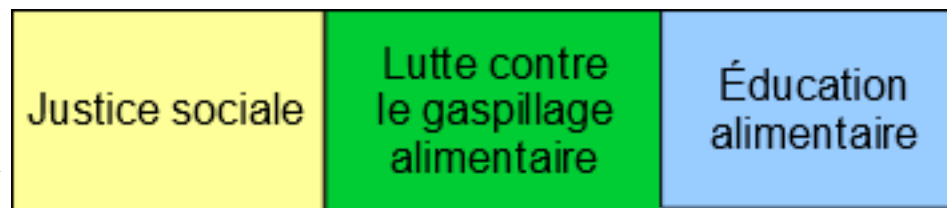
- Construire une **politique cohérente et intégrale** de l'alimentation durable en région PACA
- Réunir des **compétences complémentaires** pour une **approche systémique** de l'alimentation durable
- Favoriser le **partage** d'informations et de ressources
- Améliorer l'**interconnaissance** entre institutions pour faire émerger le consensus
- **Améliorer l'efficacité** sur le long-terme pour les porteurs de projets comme pour les instructeurs
- Rendre les **aides publiques plus efficaces** grâce à la concertation des différents financeurs



Les réseaux régionaux en appui aux thématiques du PNA en Provence Alpes Côte d'Azur



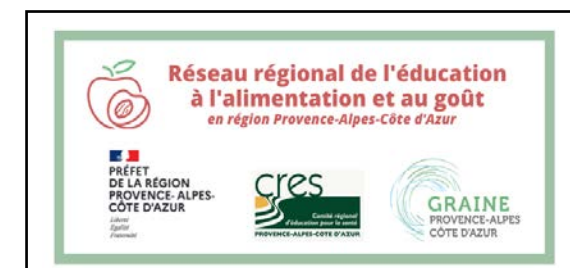
3 axes thématiques du PNA



Animatrice : Sandrine FAURE
sandrine.faure-zarattin@orange.fr

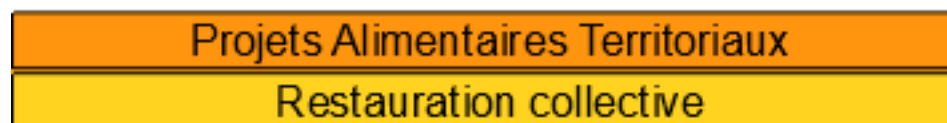


Animatrice : Manon PULLIAT
mpulliat@sud.lacoopagri.coop



Animatrices :
Hélène MILAN (CRES)
helene.milan@cres-paca.org
Claire PIERRARD (GRAINE)
clairepierrard@grainepaca.org

2 leviers transversaux



Animatrice : Christel FRAN CART
cfrancart@maregionsud.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Situation actuelle en région PACA

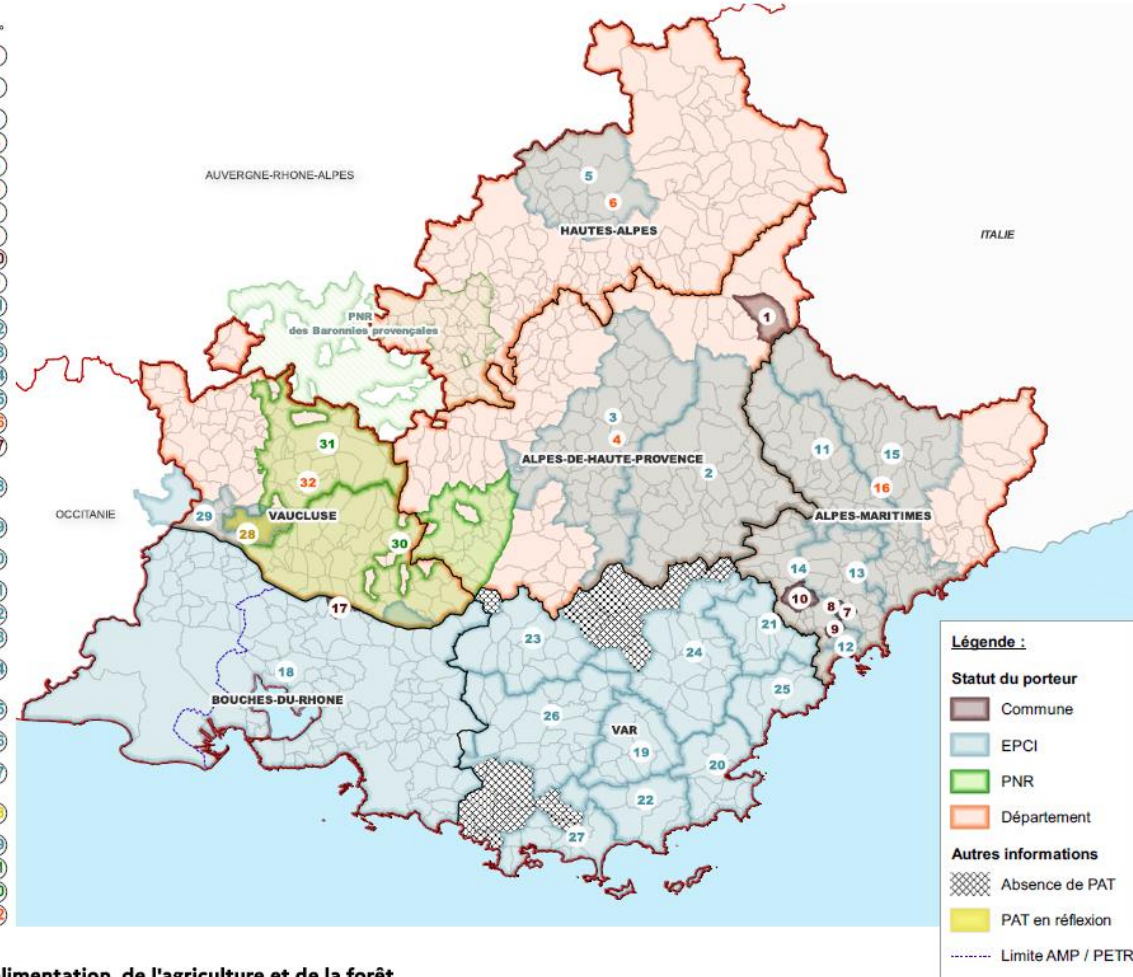
Les 32 Projets Alimentaires Territoriaux en région PACA (2024) par statut de porteurs de projet

dep	niveau *	porteur de projet	n°
04	1 *	Commune de Jausiers	(1)
04	1 *	CC Alpes-Provence-Verdon - Sources de Lumière	(2)
04	1 *	CA Provence Alpes Agglomération	(3)
04	1	Département 04	(4)
05	1	CC Champsaur Valgaudemar	(5)
05	1	Département 05	(6)
06	1 *	Commune d'Opio	(7)
06	1	Commune de Châteauneuf-Grasse	(8)
06	1 *	Commune de Saint Vallier de Thiey	(10)
06	2	Commune de Mouans-Sartoux	(9)
06	1	CC Alpes d'Azur	(11)
06	1 *	CA Cannes Pays de Lérins	(12)
06	1 *	CA de Sophia Antipolis	(13)
06	1 *	CA Pays de Grasse	(14)
06	1	Métropole Nice Côte d'Azur	(15)
06	1 *	Département 06	(16)
13	1	Commune de La Roque d'Anthéron	(17)
13	2	Métropole Aix Marseille Provence (AMP) et Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles (PETR)	(18)
83	1	CC Cœur du Var	(19)
83	1 *	CC du Golfe de Saint-Tropez	(20)
83	1 *	CC du Pays de Fayence	(21)
83	1 *	CC Méditerranée Porte des Maures	(22)
83	1	CC Provence Verdon	(23)
83	1	CA Dracénie Provence Verdon Agglomération	(24)
83	1	CA Estérel Côte d'Azur Agglomération	(25)
83	1	CA Provence Verte	(26)
83	1 *	Métropole Toulon Provence Méditerranée	(27)
84	0	CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	(28)
84	1 *	CA Grand Avignon	(29)
84	1	PNR du Ventoux	(31)
84	2	PNR du Lubéron	(30)
84	1	Département 84	(32)

PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'alimentation

Sources : DRAAF PACA - 15 mars 2024 / ©IGN : AdminExpress®



32 PAT en PACA dont 30
reconnus niveau 1 ou 2
par le MASA



2023 :
3 de niveau 2
27 de niveau 1
2 en réflexion avancée

2024, année charnière :
=> passage de nombreux
PAT au niveau 2

Au 1^{er} avril :
3 anciens PAT de niveau 2
14 nouveaux PAT de niveau 2 *
12 de niveau 1 (dont MNCA)
1 en réflexion avancée

Rappel du cadre Labellisation des PAT

Depuis 2020, deux niveaux de reconnaissance sont possibles suivant l'état d'avancement du projet :

- **niveau 1 : projets émergents.** Attribution pour une période de 3 ans non renouvelable, prolongation max 1 an pour demander passage en niveau 2

⇒ *Suite fin de reconnaissance niveau 1 le 24/03/2024, demande de prolongation de MNCA acceptée pour 1 an : dossier Label° 2 à présenter au plus tard 4 mois avant fin de reconnaissance, soit le 24/11/2024*

- **niveau 2 : projets opérationnels** dont le degré d'avancement permet la mise en œuvre d'actions opérationnelles, systémiques, pilotées par une instance de gouvernance établie, à l'aide de moyens humains et financiers associés. Attribution pour une période de 5 ans (renouvelable)

⇒ Objectifs de la reconnaissance officielle (ou **labellisation**) de niveau 2 :

- Identifier, rendre visibles les PAT s'inscrivant dans l'esprit de la loi
- Valoriser les PAT auprès du public et des partenaires potentiels
- Permettre l'accès à des financements spécifiques PAT (Planification écologique)

- Droit d'usage du logo et de la marque :
« PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL reconnu par le ministère de l'agriculture »

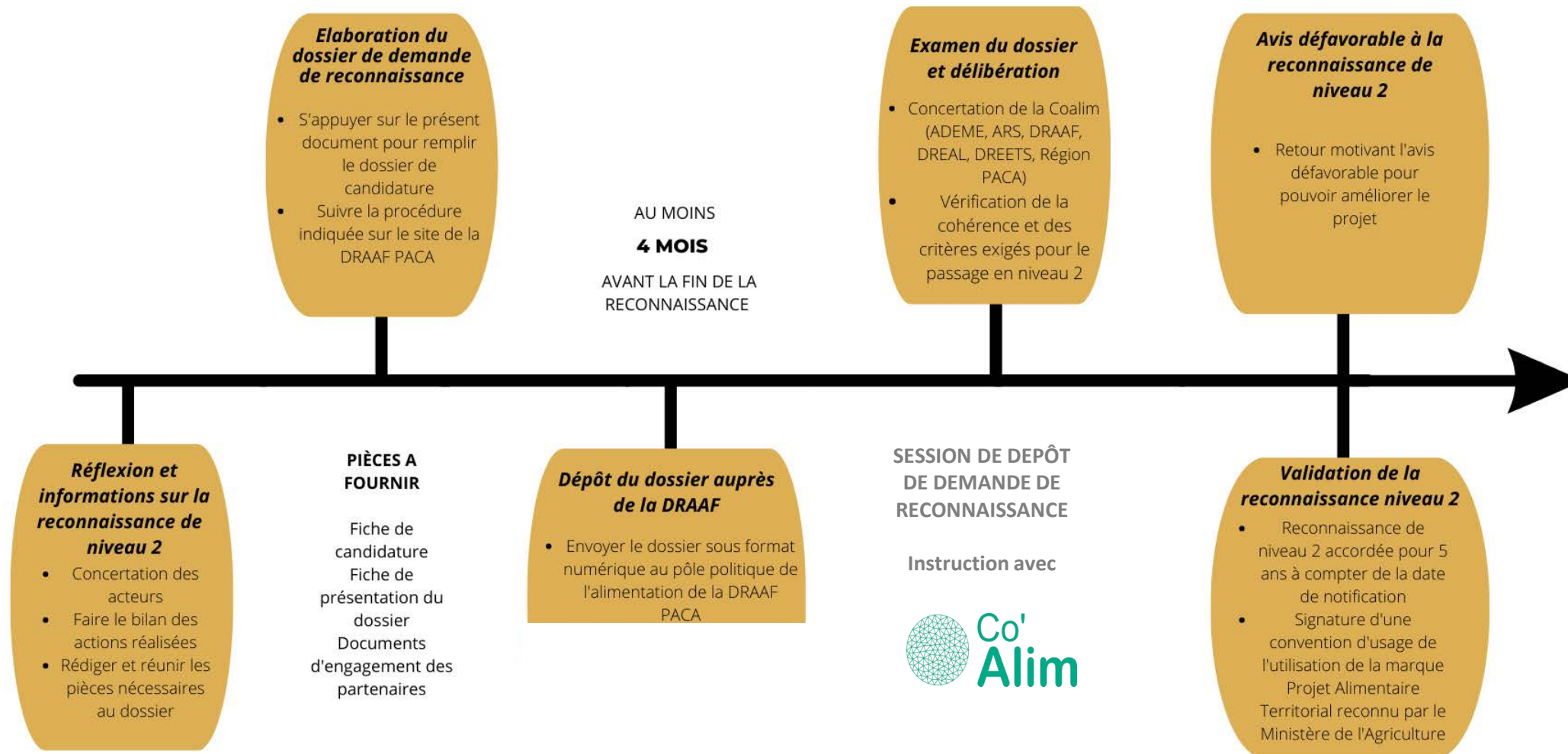




La procédure de reconnaissance de niveau 2

Documents à fournir pour la demande de reconnaissance de niveau 2 : (nouvelle Instruction technique à venir)

- **Fiche de candidature**
- **Fiche de présentation complète du projet** : comprend les éléments de bilan qui rendent compte de l'avancement du projet et de la prise en compte des éventuelles évolutions législatives concernant les PAT avec :
 - description de l'évolution du système alimentaire, des indicateurs de suivi mis en place et du calendrier prévisionnel de réalisation du projet
 - description des actions effectivement mis en œuvre
 - synthèse des difficultés rencontrées
 - synthèse des résultats obtenus, sur la base des indicateurs de moyens et de résultats prévus dans le projet
 - impacts du PAT sur le territoire
- **Lettres d'engagement de la part des partenaires**
- **Les délibérations** actant l'engagement du porteur de projet dans la réalisations du plan d'actions (moyens humains et financiers)



Critères de reconnaissance de niveau 2 : Les axes de la SNANC

cohérence avec les programmes régionaux et le PNA

La loi Climat et Résilience* de 2021 charge le gouvernement de publier, en 2024, une
Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)

• Economique

- Structuration filière
- Rapprochement offre demande
- Maintien de la valeur ajoutée sur le territoire
- Installation d'agriculteurs
- Préservation d'espaces agricoles

• Sociale

- Education alimentaire
- Création de liens
- Accessibilité sociale
- Lutte contre la précarité alimentaire
- Valorisation du patrimoine

• Environnement

- Evolution des pratiques alimentaires
- Accompagnement et valorisation des modes de production agroécologiques dont AB
- **Prise en compte du changement climatique dans l'évolution du système alimentaire**
- Efficience de la chaîne de production et de transformation

• Santé publique

- Alimentation favorable à la santé
- Pratique au quotidien d'une activité physique

* Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets :
article 266 modifiant notamment l'article L111-2-2 du CRPM)



Critères de reconnaissance de niveau 2

5 prérequis :

1. Portage du projet
2. Démarche collective et concertée avec engagements des acteurs
3. Transversalité de la démarche (SNANC et déclinaison dans PNA)
4. Coopération inter-PAT
5. Suivi des actions et des partenariats (indicateurs et au moins 1 indicateur par thématique SNANC + indicateurs restau coll)



4 critères :

Diagnostic partagé

Diagnostic partagé portant sur les différentes dimensions du système alimentaire sur le territoire du projet :

- Données et analyses de la production agricole
- Données sociales (en particulier relatives à la précarité alimentaire) et économiques
- Données relatives à l'environnement (y compris biodiversité et climat) et à la santé
- Recensement des acteurs du système alimentaire au sens large (missions et initiatives)

Niveau 1 : diagnostic prévu ou en cours

Niveau 2 : diagnostic réalisé, partagé et éventuellement mis à jour

Mise en oeuvre d'actions opérationnelles

Actions opérationnelles et cohérentes avec les besoins identifiés dans le diagnostic et les objectifs du projet

Niveau 1 : plan d'actions prévu ou en cours sur plusieurs axes et thématiques du PNA

Niveau 2 : plan d'actions rédigé et délibéré, avec des actions de :

- développement de filières territorialisées
- lutte contre la précarité alimentaire
- lutte contre le gaspillage alimentaire
- d'éducation à l'alimentation
- d'amélioration de l'approvisionnement de la restauration collective
- de promotion de la santé publique
- en faveur de l'environnement

Pilotage, moyens financiers et humains

Pilotage cohérent pour la bonne mise en oeuvre des actions opérationnelles et partenariales du PAT. Le projet s'inscrit dans la durée, en mobilisant des moyens financiers et d'animation adéquats

Niveau 1 : gouvernance représentative et moyens d'animation prévus ou mis en place. Document-cadre mentionnant les engagements du porteur de projet

Niveau 2 : gouvernance (dont COPIL annuel) en place, effective et représentative des partenaires impliqués et des actions prévues. Pérennisation des moyens d'animation et des moyens financiers (plan de financements)

Dispositif d'évaluation de l'impact du projet

Dispositif d'évaluation et de suivi permettant d'inscrire le projet dans une démarche d'amélioration continue

Niveau 1 : réflexion en cours sur la méthode et les indicateurs de suivi et d'évaluation

Niveau 2 : validation d'une méthode, couplée à des indicateurs de suivi et d'évaluation pertinents

=> Approche systémique des PAT recherchée en travaillant avec tous les acteurs du système alimentaire

production – transformation – distribution - consommation

Objectif d'amélioration continue des projets pour traiter à terme de façon transversale l'ensemble des thématiques du PNA + les nouveaux axes à développer, soit 7 entrées principales :

- Education à l'Alimentation
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Justice Sociale
- Restauration Collective
- Reterritorialisation de l'alimentation
- Nutrition-Santé
- Environnement et adaptation au changement climatique

Volet

Economie alimentaire

Tendre vers la souveraineté alimentaire – favoriser la production locale
– développer l'économie du territoire – revaloriser les métiers liés à
l'agriculture et l'alimentation

Exemple d'actions portées par un PAT

- Conserver, protéger, reconquérir le foncier
- Favoriser l'installation
- Travailler sur la transformation (mutualisation des outils existants, étude des besoins des filières)
- Faciliter la distribution des produits locaux (circuits courts, marchés et magasins de producteurs, casiers, partenariats avec les GMS et les offices de tourisme ...)
- Mutualiser et réfléchir à des stratégies logistiques (plateformes, groupements d'achat...)

Structures mobilisées : Associations (Terre de Liens, ADEAR, SAFER, etc.), Chambres d'Agriculture, Offices de Tourisme, Services Agricoles et Aménagement des collectivités, etc.

Zoom sur le foncier dans les PAT

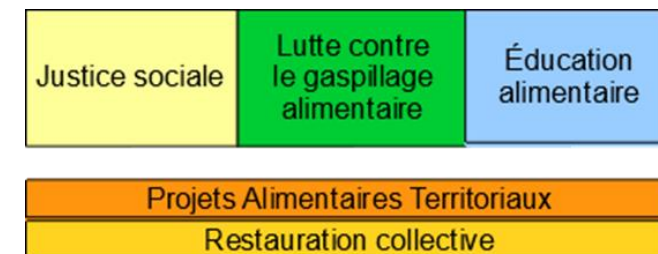
Panorama des exemples d'actions sur le foncier développées dans les PAT de PACA

- **Travail sur les schémas d'aménagement du territoire (révision SCoT, appui sur les PLU)**
- **Veille/prospective sur le foncier disponible (TdL/SAFER)**
 - Atlas des terrains communaux (appui communes)
 - Identification des zones à enjeux dans diagnostic de territoire (appui sur [Parcel](#))
 - Recensement et contact des propriétaires
- **Actions de protection/reconquête du foncier**
 - Mises en place de Zones Agricoles Protégées
 - Rachat et fonds revolving (CIF, CAR, etc)
- **Formation aux enjeux du foncier**
 - Rencontres des maires
 - Espaces tests agricoles
 - Liens avec les structures de formation (lycées agri, etc)

Volet

Justice sociale

Lutter contre la précarité alimentaire via des actions permettant d'améliorer l'accès des personnes en situation de précarité à une alimentation de bonne qualité nutritionnelle et durable



Exemple d'actions portées par un PAT

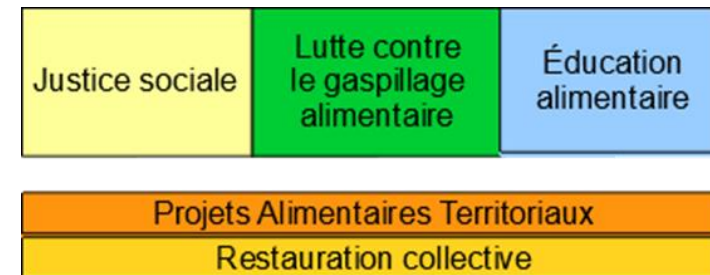
- Diagnostic de précarité (acteurs, zones blanches, qualité, etc.)
- Organisation des filières solidaires locales (coordination acteurs)
- Promouvoir et organiser des actions de glanage, de cueillettes solidaires
- Améliorer la qualité nutritionnelle et gustative de l'approvisionnement en denrées de l'aide alimentaire (Paniers solidaires)
- Appui de projets d'épiceries solidaires, fixes ou mobiles

Structures mobilisées : acteurs de l'aide alimentaire, services « Solidarité » des collectivités, producteurs locaux pour dons et débouchés nouveaux en direction des Banques Alimentaires, Soli'guide de Solinum, etc.

Volet

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Prevention – Don ou transformation - Valorisation en alimentation animale et énergétique - Compostage en dernier recours (hiérarchie - loi Garot)



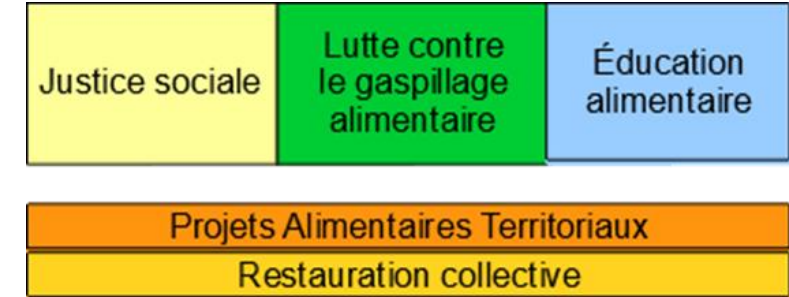
Exemple d'actions portées par un PAT

- Diagnostic sur le gaspillage alimentaire, principalement en restauration collective scolaire
- Partenariats pour opérations « Défi Zéro Déchets »
- Valorisation des déchets alimentaires par le compostage
- Animation d'ateliers sur le sujet
- Actions de communication pour sensibiliser publics (scolaire, population, etc.) via challenges, conférences, etc.
- Expérimentation du « Gourmet bag » pour restaurateurs

Structures mobilisées : cantines scolaires, services « Déchets » des collectivités, associations spécialisées

Volet Education à l'alimentation

Grand public – public jeune – personnes âgées – élus
Favoriser une alimentation plus saine et durable en formant et informant sur les différents enjeux de l'alimentation



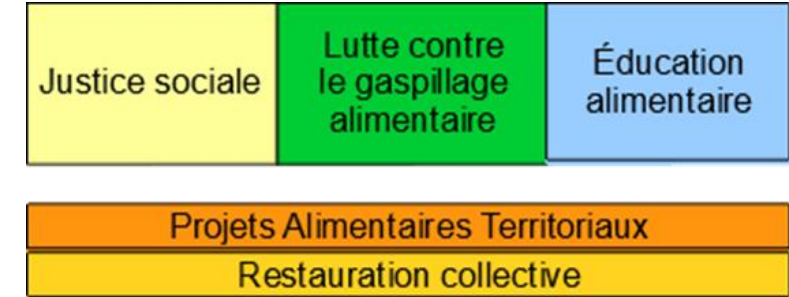
Exemple d'actions portées par un PAT

- Formations et interventions auprès du public scolaires
- Appui sur des programmes nationaux et régionaux
 - [Défis Familles à Alimentation Positive](#)
 - Programmes « [Plaisir à la cantine](#) » et « Nourrir ses plaisirs »
 - Programme [Ratatouille et Cabrioles](#)
- Formations des élus et responsables politiques
- Expositions, conférences, projections, stands, forums ...
- Aménagement de jardins pédagogiques et jardins partagés
- Concours de chefs, ateliers cuisine

Structures mobilisées : CODES, Réseau régional à l'éducation à l'alimentation et au goût, CPIE ...

Volet

Restauration collective



15% des repas en France sont pris en RHD

Assurer une alimentation saine et durable à tous les usagers des établissements de restauration collective (publique et privée)

Exemple d'actions portées par un PAT

- Diagnostic de la restauration collective
- Mise en lien fournisseurs/acheteurs et gestionnaires (sourcing)
 - Via des plateformes (Echanges Paysans, Agrilocal, Regal, 06 à table...)
 - Via des rencontres ou des contacts directs
- Mise en réseau des gestionnaires (partage de recettes, de fournisseurs...)
- Appui à la rédaction de marchés publics
- Appui au respect de la loi Egalim via le déploiement de Ma Cantine
- Formations du personnel de cuisine (repas végétariens, de saison...)

Structures mobilisées : gestionnaires des cantines, services des collectivités en charge de la RC scolaire, producteurs, etc.

Volet Environnemental et Adaptation au Changement Climatique

Accompagner le territoire vers plus de résilience face aux effets du changement climatique et promouvoir des actions d'atténuation (baisse des GES – gaz à effet de serre) et de préservation de l'environnement

Exemple d'actions portées par un PAT

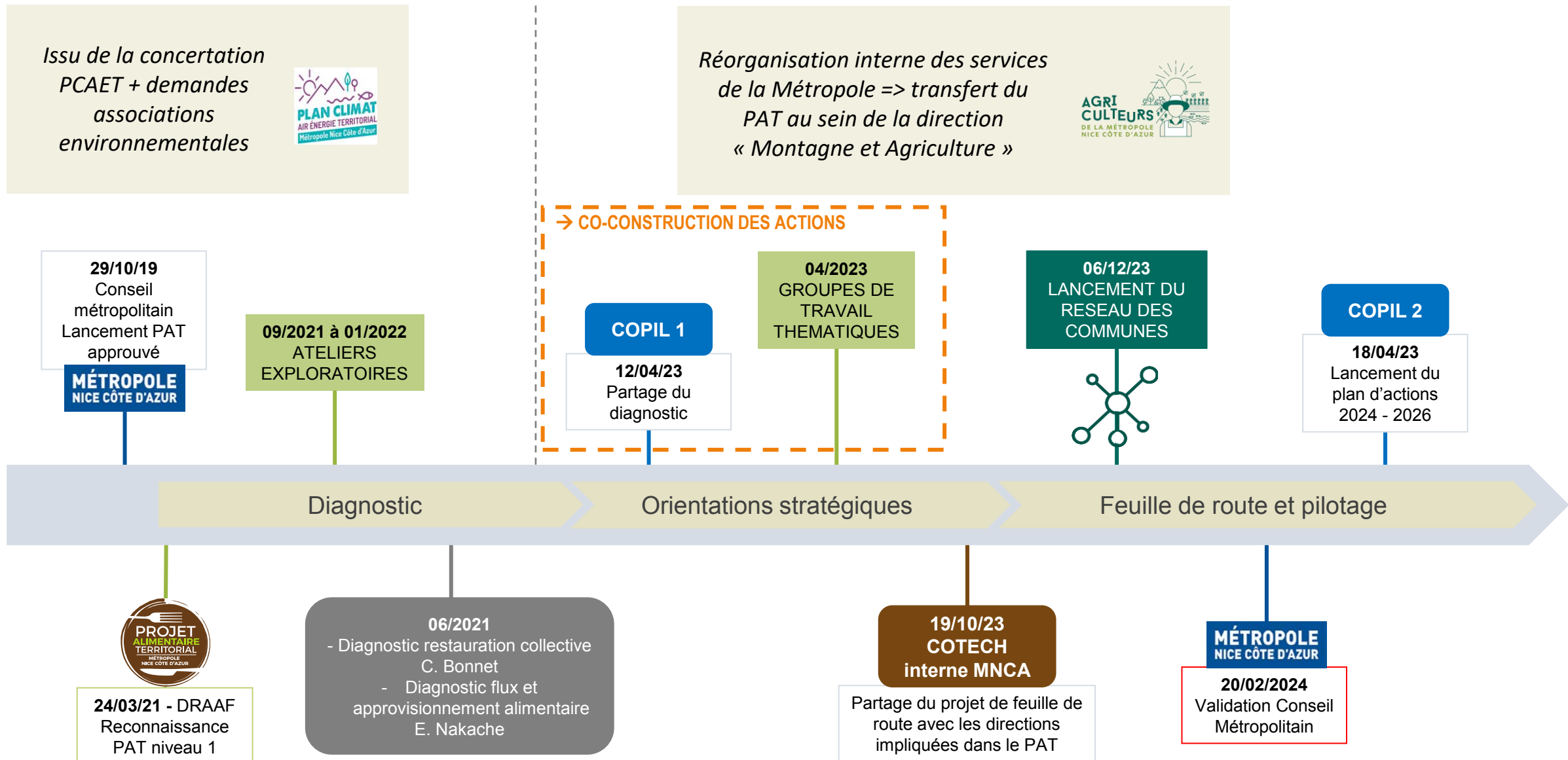
- Articulation du plan d'actions du PAT avec le PCAET (plan climat air énergie) de la collectivité
- Appui à la certification HVE et AB, diffusion des pratiques agroécologiques, d'agroforesterie, etc.
- Reconquête des terres agricole pour l'installation de producteurs en bio
- Réflexion et actions sur l'irrigation agricole (participation aux GT Gestion de la ressource en eau, généralisation goutte à goutte, choix semences adaptées au CC, etc.)
- Réflexion sur les GES, volet « approvisionnement logistique du dernier km »

Structures mobilisées : Relais ADEME ACC (Air Climat), producteurs bio (Agribio, Bio de Provence), Associations (ARBE, Terre de Liens, asso locales, etc.)



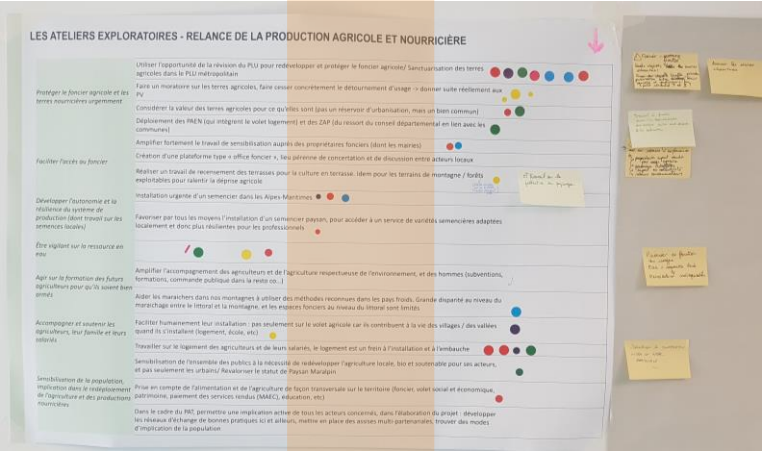
STRATEGIE D' ACTIONS 2024-2026

RAPPEL DU CONTEXTE PAT ET DE LA CONSTRUCTION DU PLAN D'ACTIONS



CO-CONSTRUCTION DES ACTIONS

Priorisation et votes des participants sur les propositions des ateliers exploratoires



DEVECO	Résultats COPIL (chaque action avec le n° de gommettes associées)
Éducation importante des consommateurs, restaurateurs, etc. pour améliorer la consommation de produits sains et de qualité et changer les régimes alimentaires 10	Développer considérablement les jardins collectifs et pédagogiques pour susciter des vocations 6
Les aider à améliorer la résilience de leurs activités en les accompagnant pour anticiper les crises à venir (climat, eau, pénurie de phosphore, énergie fossile en voie de pénurie...) 10	Faire du lobbying pour susciter des vocations 6
Valoriser sur les marchés les produits locaux durables 10	Créer des liens forts avec les associations et le secteur de l'ESS pour générer une dynamique de projets et d'acteurs autour de l'alimentation et accompagner la création d'emplois dans ces structures 6
Donner envie aux jeunes de s'installer 10	Sensibiliser encore plus les agriculteurs en activité aux bénéfices du bio et/ou du raisonné 5
Systématiser les formations en agroécologie dans les centres de formations agricoles à tous les niveaux 9	Développer le tutorat des néo-agriculteurs par les agriculteurs à la retraite (savoir-faire, valorisation des anciens, lien social...) 5
Financer la transition des exploitations existantes vers une agriculture durable 7	Développer une agriculture hyper-qualitative et respectueuse de l'environnement et des hommes 4
Parler positivement de l'agriculture pour susciter de l'enthousiasme et non de la monotonie, auprès des citoyens, et surtout des jeunes 7	Développer la cuisine végétarienne dans les formations sur la restauration, à tous les niveaux (autonomie organisationnelle et les structures) 4
Aider les salariés agricoles à développer leur propre exploitation en les accompagnant (formation, financement...) 7	Être inventif pour augmenter la disponibilité du foncier nourricier : Exemple : faciliter la mise en relation entre les promoteurs et porteurs de gros projets d'aménagement et les structures qui accompagnent les agriculteurs et néo agriculteurs, pour installer un maraîcher sur les terrains associés au bio. Celui-ci présélectionnera la nourriture des habitants / visiteurs de ces complexes 4
Développer des lieux transfrontaliers qui relient toute la chaîne de la terre à la fourchette, pour générer des écosystèmes dont l'agriculture serait le fondement 7	Mettre localement l'impact environnemental de la restauration, pour améliorer ses performances sur ces sujets (alimentation : 30 % des GES de la métropole). Les restaurateurs de la restauration collective du commercial ont pas aujourd'hui de visibilité sur leur impact environnemental (voir 2024) 3

23 propositions d'actions qui ont été développées lors des groupes de travail thématiques

1/ Mise en valeur des actions déjà portées par les services de la Métropole

2/ Inscription de nouvelles actions (validation en COTECH interne)

3/ Création de la stratégie alimentation durable de la Métropole

2 axes forts

- Le maintien et la dynamisation de l'agriculture sur le territoire
- La création d'une culture commune de l'alimentation durable

MISE EN PERSPECTIVE AVEC LES SCHÉMAS STRUCTURANTS DE LA MÉTROPOLE



02 DÉTAIL DES ACTIONS INSCRITES À LA STRATÉGIE

Axe 1 : Maintenir et dynamiser l'agriculture sur le territoire

Objectif n°1 : Protéger et reconquérir le foncier agricole

Objectif n°2 : Accompagner l'installation d'agriculteurs

Objectif n°3 : Structurer les filières présentes sur le territoire

Objectif n°4 : Conduire la transition écologique

Objectif n°5 : Généraliser l'agriculture urbaine

Axe 2 : Partager une culture de l'alimentation durable

Objectif n°1 : Créer un réseau de référents communaux

Objectif n°2 : Sensibiliser à l'alimentation durable

Objectif n°3 : Sensibiliser aux enjeux de l'agriculture

Objectif n°4 : Créer du lien autour de l'alimentation durable

Objectif n°5 : Lutter contre le gaspillage alimentaire

Axe 3 : Piloter la stratégie

Objectif n°1 : Vers des coopérations régionales et transfrontalières

Objectif n°2 : Atteindre les objectifs stratégiques du PAT

Axe 1

Politique agricole, foncière et alimentaire métropolitaine

Portée par le service agriculture métropolitaine et urbaine

Votée en **2020**

Dotée d'un budget de **18M€ sur 6 ans**



→ 10 actions phares 2024



Actions à engager

a. Renforcer la prise en compte de l'agriculture et de l'alimentation dans les documents d'urbanisme et de planification



- Abonder le Projet d'Aménagement et de Développement Durables avec des éléments traductibles réglementairement qui favorisent l'alimentation durable
- Compléter l'Orientation d'Aménagement et de Programmation thématique PCAET avec les enjeux du PAT

b. Protéger à long terme la vocation agricole des terres



- Création de Zones Agricoles Protégées et/ou Périmètres de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains sur les zones à enjeux agricoles
- *Harmoniser les enjeux de la MNCA : artificialisation de terres agricoles dans les grands projets*

c. Favoriser la remise en valeur des terres incultes

- *Accentuer le contrôle sur les détournements d'usage des terres agricoles (accompagnement des communes à se saisir du sujet)*
- Saisine de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier en vue de remettre en valeur les terres incultes

d. Continuer à analyser le potentiel agricole des communes de la Métropole

- *Animer le COPIL Plaine du Var*
- FEADER Tinée Vesubie : analyse du potentiel agricole pour la remise en production

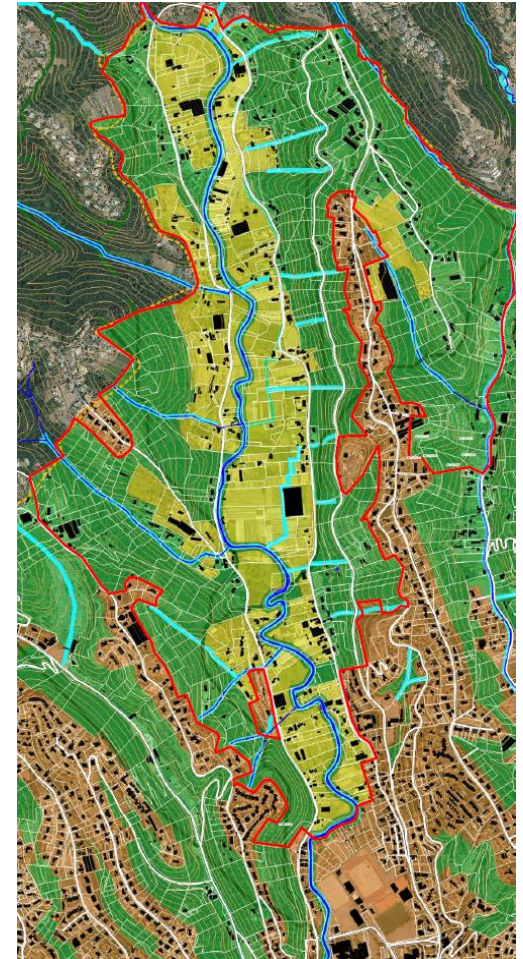


b. Protéger à long terme la vocation agricole des terres

- Création de Zones Agricoles Protégées et/ou Périmètres de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains sur les zones à enjeux agricole



2023	15/02/2024	20/02/2024	A suivre	Automne
Lancement de la procédure et réalisation du diagnostic agricole	Validation du périmètre en Conseil Municipal Cagnes-sur-Mer	Validation du périmètre en Conseil métropolitain	Enquête publique Département 06	Rédaction du plan d'actions



Délibération n°14.1 du Conseil métropolitain 30 novembre 2023

1. prendre acte du bilan des politiques agricoles métropolitaines et des mesures prises en termes de préservation des zones agricoles par le PLUm,
2. approuver le principe de mise en place des procédures nécessaires à la protection durable des terres agricoles, à savoir : ZAP, PPEANP, procédures des terres incultes par une saisine de la CDAF,
3. approuver le lancement des dites procédures et des études nécessaires





d. Continuer à analyser le potentiel agricole des communes de la Métropole

RECONQUÊTE AGRICOLE – FEADER TINÉE VÉSUBIE



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Mesure 16.7.1 « Stratégies locales de développement pour la
préservation et la mise en valeur du foncier agricole et naturel »

ANALYSE DU POTENTIEL AGRICOLE DES VALLÉES DE LA TINÉE ET
DE LA VÉSUBIE



Vallée de la **Vésubie** : 8
communes

Vallée de la **Tinée** : 14
communes

156 agriculteurs

- dont 98 chefs d'exploitations
- 48 cotisants solidaires

60 enquêtes producteurs
menées

22 séances de travail en
mairie

50 visites de terrains

20^{aine} de parcelles
sélectionnées

3 réunions publiques
Contacts individuels

Accompagnement par filière

Action 1 : Identification de zones agricoles effectivement utilisées et de zones à potentiel agricole

- Collecter auprès des chefs d'exploitations et des cotisants solidaires représentatifs du territoire des données sur leurs exploitations
- Comprendre le passé agricole du territoire et cerner les espaces à potentiel, grâce à des séances de travail autour de cartes du territoire, avec des experts communaux

Action 2 : Identification et sensibilisation des propriétaires

- Identifier les propriétaires, les contacter et les rencontrer au travers de réunions d'informations et de sensibilisation ou de contacts individuels

Action 3 : Expérimentation de remise en production

- Création d'une exploitation
- Transmission d'une exploitation
- Agrandissement



a. Créer des conditions favorables à l'installation des agriculteurs

- Acquisition et viabilisation de terrains agricoles avec installation en bail rural à clauses environnementales via des appel à candidatures (AAC)
- Accompagnement des communes sur leurs projets agricoles (ingénierie sur la prospection de terrains, étude de faisabilité et accompagnement à la sélection du candidat)
- *Analyser le delta entre les personnes reçues au Point Accueil Information et celles qui candidatent aux AAC*

b. Permettre le test d'activité

- Animer le dispositif d'Espace Test Agricole (ETA) de la MNCA
- Créer un lieu test agricole permanent



c. Faciliter la transmission

- Proposer le dispositif d'ETA aux agriculteurs sur le départ 
- *Identifier les freins à la transmission*
- *Evaluer la possibilité d'acquisition des terrains*



d. Faciliter l'accès au logement

- Inscrire la thématique agricole au Plan Local de l'Habitat de la Métropole
- *Sensibiliser les communes*
- *Cataloguer les pistes de solutions de logement (+ contacts et aides) pour les agriculteurs et leurs saisonniers (CROUS, FJT, maison de l'habitant, logements communaux, action logement)*

a. Créer des conditions favorables à l'installation des agriculteurs

- Acquisition et viabilisation de terrains agricoles avec installation en bail rural à clauses environnementales via des appel à candidatures (AAC)
- Accompagnement des communes sur leurs projets agricoles (ingénierie sur la prospection de terrains, étude de faisabilité et accompagnement à la sélection du candidat)

Politique Agricole Foncière et Alimentaire Métropolitaine PAFAM - 2020

Acquisition foncière et aménagement

Métropole Nice Côte d'Azur

La Gaude – 9 624 m²
Horticulture

Nice Lingostière – 8 200 m²
Appel à candidature en cours

La Roquette-sur-Var – 12 414 m²
Maraîchage biologique

Communes MNCA

Cagnes-sur-Mer – 11 194 m²
Maraîchage et agrumiculture
biologique + Houblon

Saint-Martin du Var – 5 064 m²
2 exploitations
Maraîchage biologique

Aspremont – 18 688 m²
Maraîchage et oléiculture
biologique

Rénovation de bâtiments agricoles et pastoraux

Roure

Mise en sécurité de l'installation
électrique de la bergerie communale

Saint-Etienne de Tinée

Equipements photovoltaïques des cabanes
pastorales de La Blache et Douans

Duranus

Travaux d'aménagement de la bergerie
communale et amélioration des conditions
de travail dans la bergerie



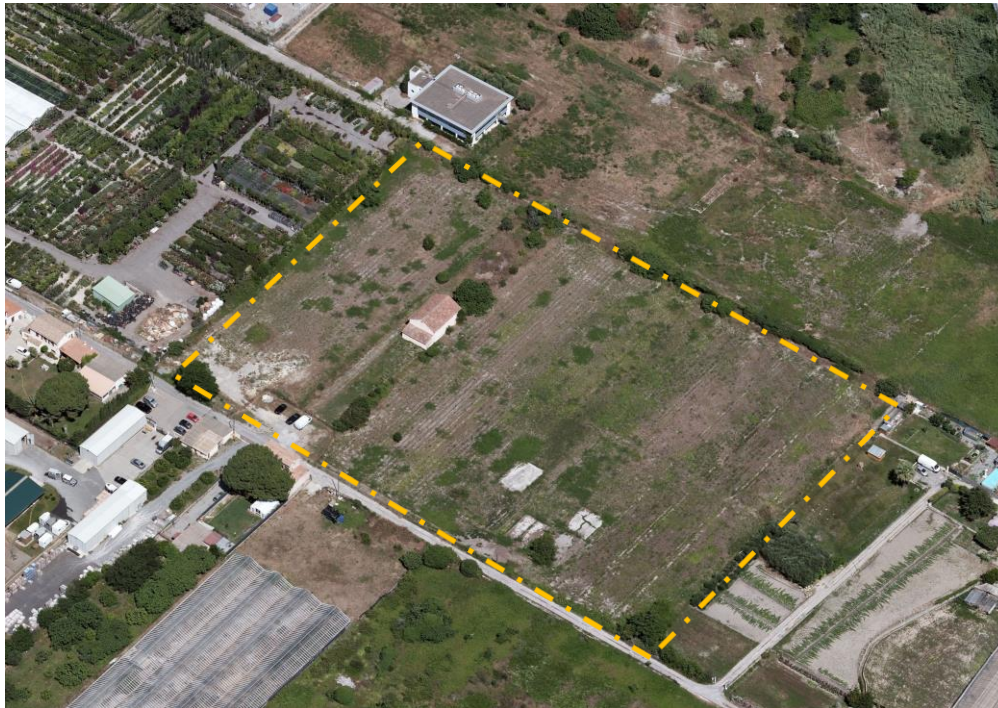
b. Permettre le test d'activité



- Animer le dispositif d'Espace Test Agricole (ETA) de la MNCA
- Créer un lieu test agricole permanent

Dispositif partenarial innovant au service des collectivités pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs.

Encadre le démarrage de l'activité agricole professionnelle de porteurs de projets peu expérimentés et assure à ceux-ci un accompagnement technique, socio-économique et un hébergement juridique de leur activité en test agricole.



Les Paysans BIO des Alpes-Maritimes



MOSAÏQUE
Coopérative d'Activités
et d'Entrepreneurs



VILLE DE NICE

Lieu test en cours de création Nice Lingostière – 20 437 m²

- 2 porteurs de projet en test d'activité
- Rénovation de la maison en 2 logements indépendants
- Travaux et aménagements en cours de finalisation : terrain et hangar agricole
- Matériel et équipements acquis par la Métropole sur 2024 et 2025

a. Accompagner la structuration des filières sur le territoire

Promouvoir les filières emblématiques

- Oléiculture
- Apiculture
- *Elevage : agneau de Sisteron/des estives*
- *Pêche*



b. Accompagner la valorisation des productions

- Atelier de transformation paysan

Public en précarité

- *Faciliter l'approvisionnement local des associations d'aide alimentaire*

Le Plan Abeille

Soutien à l'apiculture professionnelle
Installation de nouveaux apiculteurs

Incitation des communes à identifier du foncier permettant d'installer de nouveaux ruchers



Analyse du foncier, visite du terrain et étude du potentiel mellifère



Protection des pollinisateurs
Volet sanitaire et recherche



Sensibilisation des publics
Label Apicité



Fête de l'abeille



b. Accompagner la valorisation des productions

- Atelier de transformation paysan



État des lieux des ateliers de transformation dans le 06

Phase 1 : stage jusqu'en juillet (enquêtes)



Ateliers de transformation agricole (offre) :

Cartographie 06 et étude des organisations



Besoins en transformation agri (demande) :

Ciblage de zones d'intérêt et diagnostic

Comprendre les enjeux



Phase 2 : à définir (en alternance)

Recommandations

Mise en place de projets

a. Accompagner la transition écologique de l'agriculture sur le territoire



- Partenariat et convention avec des organismes de formation (Campus vert d'azur, Chambre d'Agriculture 06, Agribio 06,...)
- *Régime d'aide à l'attention des exploitants pour les aider à la transition écologique de leurs exploitations (certification bio, acquisition/équipement matériel, inciter à la formation et au suivi technique des exploitations) => conseil et matériel*
- *Sensibiliser à l'utilisation de déchets verts locaux*
- *Sauvegarder les essences locales et anticiper l'adaptation au changement climatique : implication dans les projets GIEE Agribio 06 / Maison des Semences Maralpine*

Les régimes d'aide d'Etat

Réglementation forte organisée par la commission européenne car les aides d'Etat sont susceptibles de fausser la concurrence entre les entreprises et sont par principe interdites.

- Aide d'Etat SA 107520 - Aides aux investissements dans les exploitations agricoles liées à la production primaire
- Aide d'Etat SA 109081 - Aides aux services de conseil dans le secteur agricole

Analyse complexe et recherche de complémentarité avec les aides AIME (Aide à l'Investissement et la Modernisation des Exploitations) du département 06

a. Encourager la production alimentaire dans tous les espaces disponibles

- **Développement des jardins potagers**

- Propriétés communales : essayer la méthode projet mise en place sur VDN à toutes les communes de la MNCA

- Terrains privés : accompagnement & convention avec les bailleurs sociaux

- **Ambassadeurs du végétal** : Sensibiliser et former au jardinage naturel et encourager le partage d'expériences et de ressources entre jardiniers

- **Calendrier événementiel national et plus** : 48 heures de l'agriculture urbaine (24, 25 & 26 mai) organisées par l'Association Française de l'Agriculture Urbaine ; Coupe du monde du potager (1er semestre chaque année) organisée par l'association Landestini ; Nice fête l'agriculture urbaine dans le cadre de la San Bertoumieu - 7 sept 2024

b. Favoriser l'essor de tiers lieux nourriciers

- *Participer à l'essor de projets innovants*

La Métropole Nice Côte d'Azur veillera à la cohérence des activités développées sur ces tiers lieux et notamment à la bonne exploitation du foncier agricole.



Source image : nourriciers.tierslieux.net

a. Accompagner les communes dans la mise en œuvre des objectifs du PAT



6 décembre 2023

Constitution du réseau des référents communaux du Projet Alimentaire Territorial de la Métropole Nice Côte d'Azur
Réunion de lancement à *La Trinité*

Objectifs d'accompagnement :

- Restauration collective (remontée de besoins) :
 - Ma Cantine (+ EGALIM) rédaction des marchés approvisionnement local, bio de Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO), formation des cuisiniers à la cuisine alternative
 - Actions de réduction de gaspillage alimentaire (diagnostic du gaspillage alimentaire, pesées et plan d'action)
- Projets d'animation sur le thème de l'alimentation durable
- Création et animation de jardins potagers

Le réseau comprend techniciens et élus des communes

Organisation des réunions :

- Actualités réglementaires
- Tour de table des préoccupations du moment et résumé des initiatives locales partage de bonnes pratiques, ressources, etc.)
- Besoins en formations
- Ateliers de travail
- Actualités rapides des autres axes du PAT

➔ AXE DE TRAVAIL N°1 : RESTAURATION SCOLAIRE

Enquête réalisée sur les communes (28 réponses)

Analyse en cours pour mise à jour du diagnostic

Des premières pistes de travail :

- Réalisation des diagnostics du gaspillage alimentaire
- Sensibilisation des enfants à l'alimentation durable
- Suivi des sites sur *Ma cantine*

2 réunions par an
Organisées sur différentes communes



a. Accompagner la population à réfléchir sur l'impact de son alimentation et encourager la transition alimentaire



- *Fresque de l'alimentation (Maison de l'Environnement et sur les communes)*
- Défi locavore
- Défi foyers à alimentation positive (Quartiers Prioritaires de Ville)
- Ateliers nutrition/diététique/promotion produits locaux



b. Valoriser les productions locales, la saisonnalité et le patrimoine gastronomique

- Communiquer sur les produits locaux
- *Cartographier les producteurs locaux, les magasins de producteurs, AMAP...*
- Soutenir l'émergence de maisons de pays



c. Sensibiliser les décideurs et les élus aux enjeux de la transition alimentaire

- *Formation et/ou sensibilisation des élus*
- Organiser des événements qui permettent de toucher les élus (maires, adjoints à l'environnement ou à l'agriculture)



a. Accompagner la population à réfléchir sur l'impact de son alimentation et encourager la transition alimentaire

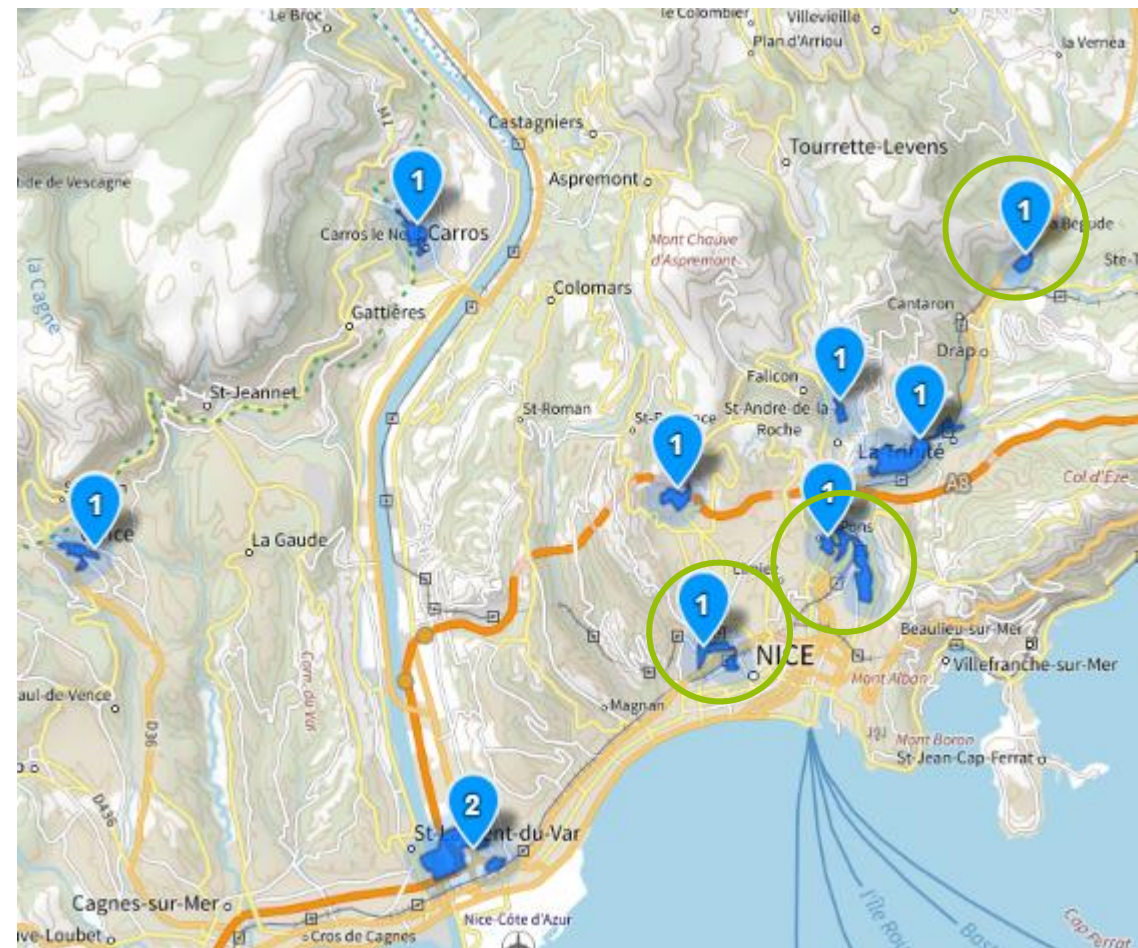
Action
phase
2024

- Défi foyers à alimentation positive (Quartiers Prioritaires de Ville)

Convention signée pour la mise en œuvre d'un défi FAAP
Lancement en septembre 2024
3 QPV (Nice-centre, Paillon et Drap)



L'objectif de ce défi est de démontrer de manière conviviale que l'on peut avoir une alimentation savoureuse, bio et locale, sans augmenter son budget alimentaire



a. Eveiller les vocations agricoles



- Décliner un plan de communication (témoignage, retour d'expérience des agriculteurs installés par les communes et la Métropole...)
- Sensibiliser les publics aux métiers agricoles = participations aux salons des métiers, forums installation, proposer des journées d'intégration sur des exploitations
- Création d'une plateforme technique pour l'apprentissage des pratiques en agriculture urbaine

b. Comprendre et améliorer l'usage de l'eau



- *Actions d'éducation autour du cycle de l'eau (REA)*
- Participer aux études menées sur l'usage de l'eau agricole sur le territoire, les canaux d'irrigations...



a. Eveiller les vocations agricoles

- Sensibiliser les publics aux métiers agricoles = participations aux salons des métiers, forums installation, proposer des journées d'intégration sur des exploitations



Présentation des actions de la MNCA en
faveur de l'installation

Lycée Campus Vert d'Azur et CFPPA

Forum installation



**Métropole Nice Côte d'Azur**
20991 abonnés
6 mois · Modifié

La Métropole et **Pôle Emploi** organisent une matinée d'information dédiée à la découverte des métiers de l'agriculture le 21 septembre 2023.

AU PROGRAMME DE CETTE MATINÉE
Présentation de l'action "Tester son projet agricole professionnel".
Rencontres avec des experts du domaine agricole.
Conseils personnalisés pour orienter votre carrière ou votre projet agricole.

VISITE D'EXPLOITATION : 28 SEPTEMBRE 2023
Ne manquez pas cette occasion de découvrir les métiers de l'agriculture, d'obtenir des conseils essentiels pour votre avenir professionnel, et de visiter une exploitation agricole pour une expérience immersive. Rejoignez-nous le 21 septembre et préparez-vous à cultiver de nouvelles opportunités dans le monde agricole !
#agriculture #formation #emploi
Camille Nicols Franck Salieres Karine Boree Hélène Delmotte Florian AYMONIN-ROUX







a. Eveiller les vocations agricoles

CRÉATION D'UNE PLATEFORME TECHNIQUE POUR L'APPRENTISSAGE DES PRATIQUES EN AGRICULTURE URBAINE

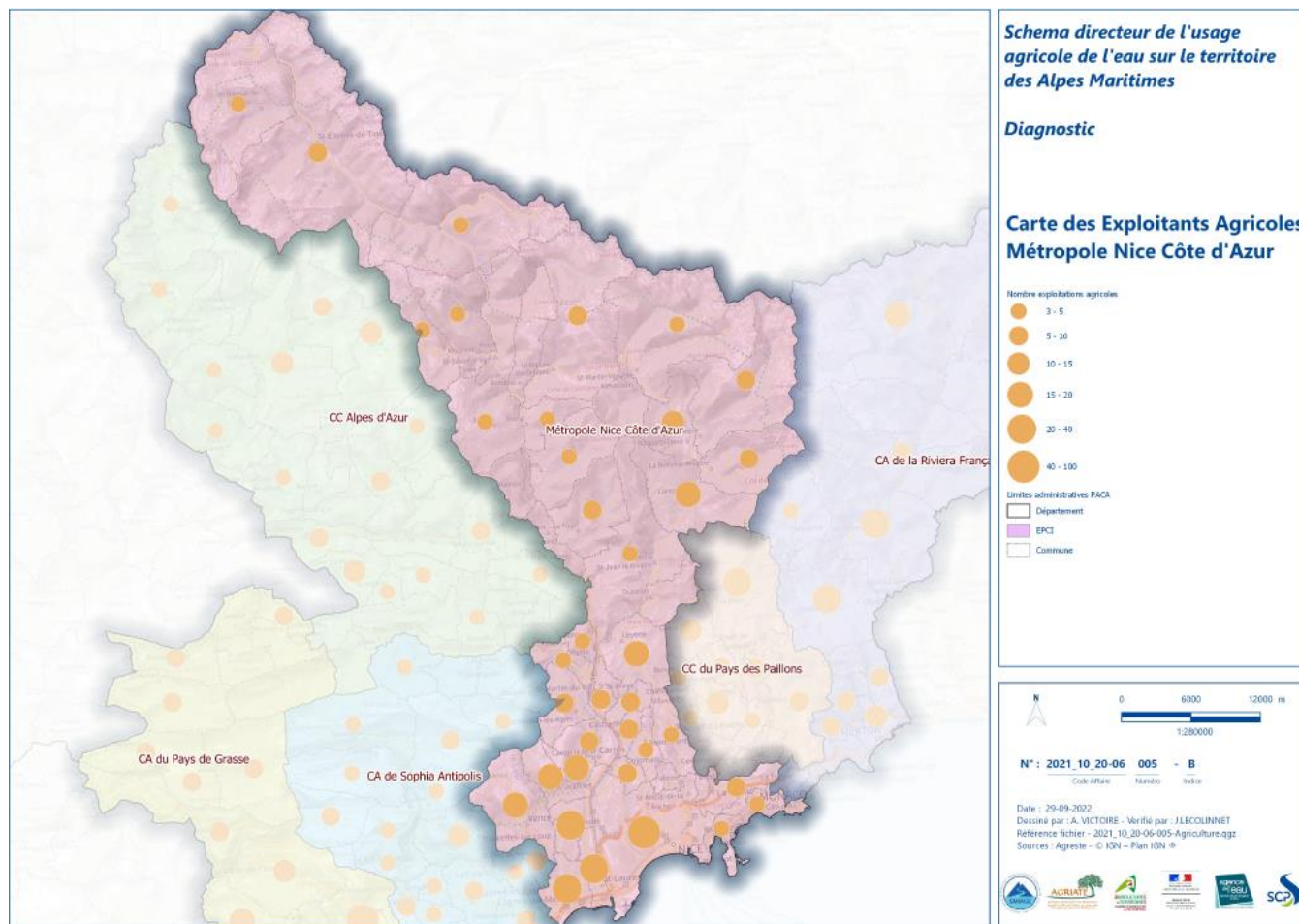


- Site géré par le CVA
- Etudiants en formation initiale ou adultes en reconversion
- Formations à l'attention des jardiniers amateurs des potagers urbains mais aussi du grand public



b. Comprendre et améliorer l'usage de l'eau

- Participer aux études menées sur l'usage de l'eau agricole sur le territoire, les canaux d'irrigations...



PHASE 1 : DIAGNOSTIC DE L'USAGE DE L'EAU AGRICOLE

L'agriculture représente moins de 1,5 % des prélèvements d'eau annuels dans le département

Estimations des besoins en eau futurs (à 2050), en tenant compte des scénarios :

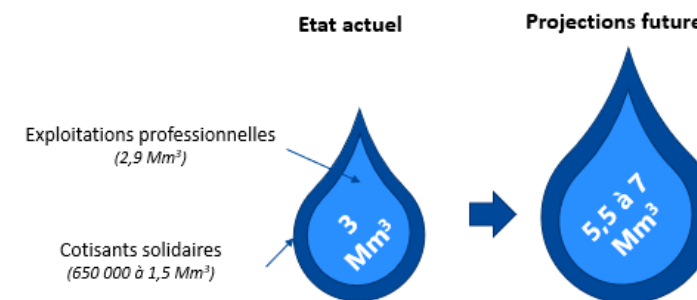
- tendanciel agricole (projection de l'évolution des surfaces irriguées entre 2010 et 2020)
- des PAT (augmentation de la production locale)
- du changement climatique

Etat actuel :

- 3 Mm³ consommés par l'agriculture Maralpine professionnelle
- + 1,5 Mm³ estimés pour l'agriculture non professionnelle
- Soit 4,5 Mm³ au total

Projections futures :

- +1 à +2,5 Mm³ selon les scénarios
- Soit 5,5 à 7 Mm³



a. Animation réseau d'acteurs PAT



- Organiser plusieurs rencontres pas an (COPIL, Ciné-débat...)
- Inclure les collaborateurs internes de la MNCA
- Fête de l'agriculture urbaine

b. Faire émerger des actions à conduire pour lutter contre la précarité alimentaire



- *Rencontre pour les échanges de besoin et création de synergie pour faire émerger des projets*
- *Mécénas de compétence (ex : club des entrepreneurs de Carros, réserve civile)*
- Permettre le don des productions solidaires des jardins potagers aux épiceries solidaires et associations d'aide alimentaire

c. Créer du lien entre producteurs, transformateurs et commercialisation

- *Organiser une rencontre « BtoB » avec les ressortissants des Chambre d'Agriculture 06 / Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour permettre la rencontre et la mise en place de réseaux d'échanges*

d. Accompagner les initiatives portées par des collectifs en faveur de l'alimentation durable



- *Recensement des associations qui agissent sur le territoire via le portail des associations*
 - *Journée de rencontre et d'échange avec les associations animé par M. CHEMLA*
 - Engagement financier de la Métropole auprès des associations
- Prise en compte des enjeux de l'alimentation durable dans l'AAP Antoine Risso



a. Animation réseau d'acteurs PAT

- Organiser plusieurs rencontres pas an (COPIL, Ciné-débat...)

Le ciné-débat en clôture de la Coupe de France du potager

Jeune public

- Projection de court métrages « Patate et le jardin potager »
- Stands d'animation : compostage et tri des déchets, repotage de basilic, les insectes du potager, visite du marché de la Libération...

Public adulte

- Projection du film « *La belle ville* » film documentaire de Manon Turina et François Marques
- Débat animé par Henri Landès Coprésident-Directeur de l'Association Landestini qui organise la Coupe de France du Potager, et également animateur d'événements en lien avec la transition écologique et l'aménagement des territoires (cohésion territoriale, économie rurale, projets entrepreneuriaux, enjeux ruralité...), consultant en transition écologique, enseignant à Sciences Po Paris et HEC Paris.

Intervenants :

- Yoric Tièche, Chef étoilé au Guide Michelin, du Grand Hôtel du Cap Ferrat, qui y conduit un potager permettant d'alimenter ses cuisines
- Philippe Reymond, Inspecteur Général de l'Education, du Sport et de la Recherche
- Catherine Moreau, élue ville de Nice délégué à l'agriculture urbaine, aux jardins potagers et à l'animation des quartiers

Gare du Sud
Juin 2023





b. Faire émerger des actions à conduire pour lutter contre la précarité alimentaire

Action
phare
2024

Avril 2024 – Septembre 2024

Accueil d'un stage centré sur la précarité alimentaire sur le territoire de la Métropole pour permettre l'émergence d'actions à mener dans le cadre de son PAT en lien avec l'alimentation durable et l'agriculture locale

« Gestion des territoires et développement local, parcours rural»

Contact : eugenie.grenier@nicecotedazur.org



d. Accompagner les initiatives portées par des collectifs en faveur de l'alimentation durable

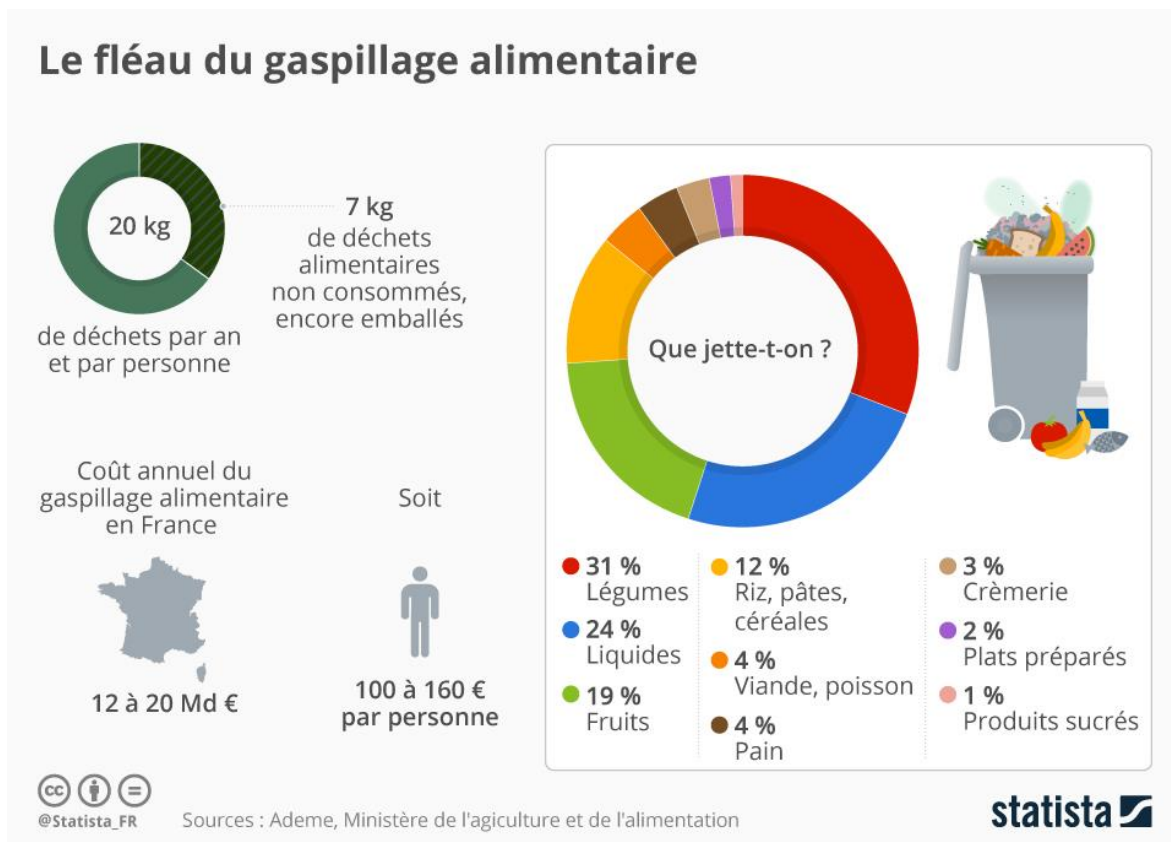
Action
phare
2024

- Engagement financier de la Métropole auprès des associations
- Prise en compte des enjeux de l'alimentation durable dans l'AAP Antoine Risso
- Abondement du montant alloué aux animations sur les enjeux de l'alimentation durable du programme « Ecoles en transition »
 - Eduquer à l'alimentation
 - Enquête dans mon assiette



a. Mettre en œuvre des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des biodéchets

- *Accompagner les communes dans la réalisation de diagnostic du gaspillage alimentaire / Intervention dans les écoles*
- *Favoriser l'émergence d'actions contre le gaspillage alimentaire*



a. Réseau des Projets Alimentaire Territoriaux

- Continuer les travaux de coopération inter PAT au niveau départemental et régional
- Intégrer le réseau national des PAT

b. Créer des partenariats sur des projets d'alimentation durable



- Italie → Projet de coopération Interreg Alcotra
- OTECCA : observatoire de la transition écologique et citoyenne de la Côte d'Azur
- *Approvisionnement du MIN d'Azur*



Appel à Manifestation d'Intérêt 2023 – Recherche action participative

Etude du besoin en ateliers de transformation de produits agricoles sur le territoire et du marché de vente des produits transformés

Analyse du différentiel entre le nombre de candidats à l'installation agricole présents sur le territoire des Alpes-Maritimes et le nombre de candidatures reçues lors des appels à projet d'installation agricole en bail rural sur des terrains acquis par les collectivités locales

Etude du potentiel de partenariat transfrontalier pour l'approvisionnement en produits locaux



b. Créer des partenariats sur des projets d'alimentation durable

- Italie → Projet de coopération Interreg Alcotra
- OTECCA : observatoire de la transition écologique et citoyenne de la Côte d'Azur



PAYS SAGE +

Projet Socio-sanitaire

Création d'un environnement transfrontalier favorable à la santé

- *Mise en valeur des productions agricoles du territoire transfrontalier*
- *Sensibilisation au lien alimentation-santé*
- *Augmentation de la chaîne de distribution des produits typiques et locaux au niveau transfrontalier*

Milan Urban Food Policy Pact = socle de la démarche

Objectifs :

- Apprendre des villes laboratoires
- S'approprier les outils développés

Les thématiques retenues par le programme

- 1 Agriculture urbaine et circuits courts
- 2 Connexions avec les acteurs et producteurs locaux
- 3 Éducation alimentaire et alimentation saine
- 4 Réduction du gaspillage alimentaire



La ville laboratoire de Bergame



a. Animer la gouvernance du PAT

- COPIL
- COTECH
- Instances d'information et d'échange
- *Implication citoyenne dans le PAT*

b. Communiquer sur les actions du PAT

- *Newsletter interPAT 06*
- Plan de communication

c. Suivre et évaluer les objectifs du PAT 🔍

- Suivi du plan d'action
- *Ajustements et prospective (possibilité d'ajouter des actions en cheminant selon les opportunités, AAP... // clause de revoyure)*
- *Evaluation du projet*



A vibrant outdoor market scene with a large crowd of people walking through a street lined with market stalls. The stalls are covered with white and striped awnings. In the background, there are multi-story buildings and trees with autumn foliage. The word "ANIMATIONS" is overlaid in large, bold, brown letters.

ANIMATIONS



LES PROCHAINES ETAPES DU PAT



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Charte d'engagement des partenaires du PAT Ensemble, développons la résilience alimentaire du territoire

Les objectifs de la Métropole

Riche de sa diversité, de ses territoires et de ses talents, la Métropole Nice Côte d'Azur inscrit son action dans une dimension économique et environnementale essentielle au développement et à l'attractivité de ses communes membres ; comme à l'épanouissement et au bien-être des populations.

En tant que métropole, elle dispose de compétences permettant une approche globale des enjeux alimentaires (développement économique, stratégie environnementale, aménagement du territoire, gestion des ressources et des risques...). La mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) est issue de la concertation du Plan Climat avec le public et les associations qui en ont fait la demande. Ainsi, il s'agissait d'engager cette démarche, au vu de :

- La part considérable d'émissions de GES du territoire métropolitain liés à son alimentation : 30% des GES, soit une part égale à celles des transports ou du cadre bâti résidentiel et tertiaire (l'agriculture en émet 1%). C'est donc le modèle alimentaire actuel des populations et la logistique d'approvisionnement du territoire qui ont cet impact en GES sur le territoire.
- Le taux d'autonomie alimentaire NCA est de 2,1% (dans la moyenne des 100 plus grandes aires urbaines françaises),
- Les changements fondamentaux en cours (changements climatiques, descente énergétique, gestion de l'eau, épuisement de la biodiversité et autres dépassements des limites planétaires ...) qui mettent véritablement en péril les systèmes alimentaires actuels tant au niveau national que local.

Il s'agit de repenser l'organisation de nos systèmes alimentaires et d'en construire de nouveaux à la fois moins vulnérables et plus résilients.

La volonté de Métropole Nice Côte d'Azur et de ses partenaires, à travers cette stratégie territoriale, est de dynamiser l'agriculture locale, mutualiser les initiatives, favoriser l'interconnaissance des acteurs, du producteur au consommateur. Ils souhaitent agir à la fois sur l'offre agricole locale tout en améliorant l'accès des habitants à une alimentation locale et de qualité. Enfin ils souhaitent créer une culture de l'alimentation durable et permettre à chacun d'être conscient de l'impact de l'alimentation sur sa santé et l'environnement afin d'accompagner la transition alimentaire.

Les objectifs de la charte

La présente charte a donc pour objet de définir le cadre général de collaboration de la MNCA et de ses partenaires afin de travailler « Ensemble pour développer la résilience alimentaire du territoire ».

Cet engagement a pour objectif de soutenir la MNCA dans le cadre de sa candidature à la labellisation de niveau 2 « PAT en action ».



Les engagements

Initié en 2021 par l'élaboration d'un diagnostic agricole et alimentaire territorial, le PAT MNCA s'est structuré à la suite de différentes phases de concertation dont la première stratégie d'action a été votée en Conseil Métropolitain du 20 février 2024.

La Métropole Nice Côte d'Azur s'engage à :

- Porter et mettre en œuvre la stratégie d'action 2024-2026 du PAT ainsi que le renouvellement de celle-ci à la suite de son évaluation
- Demander la reconnaissance de niveau 2 « PAT en action » pour le PAT métropolitain
- Assurer la coordination et l'animation de la démarche PAT
- Soutenir et accompagner les communes et acteurs qui souhaitent porter des actions
- Assurer la communication et le partage des informations

Le signataire de la charte s'engage à contribuer aux objectifs stratégiques inscrits ci-dessous et définis dans la stratégie d'action du PAT à travers une participation technique, financière ou politique

AXE 1 : Maintenir et dynamiser l'agriculture sur le territoire

- ☐ Protéger et reconquérir le foncier agricole
- ☐ Accompagner l'installation d'agriculteurs
- ☐ Structurer les filières présentes sur le territoire
- ☐ Conduire la transition écologique
- ☐ Généraliser l'agriculture urbaine

Axe 2 : Partager une culture de l'alimentation durable

- ☐ Créer un réseau de référents communaux
- ☐ Sensibiliser à l'alimentation durable
- ☐ Sensibiliser aux enjeux de l'agriculture
- ☐ Créer du lien autour de l'alimentation durable
- ☐ Lutter contre le gaspillage alimentaire

Axe 3 : Piloter la stratégie

- ☐ Vers des coopérations régionales et transfrontalières
- ☐ Attendre les objectifs stratégiques du PAT

Le signataire de la charte s'engage également à participer aux instances de gouvernance et de travail du PAT.

Fait à :

Le :

Signature :



LES PROCHAINES RENCONTRES

LES 48H DE L'AGRICULTURE URBAINE VENDREDI 24, SAMEDI 25 & DIMANCHE 26 MAI 2024



LE FORUM MONDIAL DE L'INNOVATION ET DE L'AGRICULTURE URBAINE SAMEDI 07 SEPTEMBRE 2022



Merci pour votre participation !



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**

